

# Mieux vivre mon métier



Je vote  
Unsa



#AgirAvecVous

# Mieux vivre mon métier

## CCPA des contractuels enseignants, CPE, PsyEN de l'académie de Rennes

- ✓ Je dois pouvoir bénéficier d'une formation, et d'un accompagnement dès ma prise de fonction. Par la suite, l'accès au Plan académique ou départemental de formation (PAF/PDF) doit être facilité.  
Pas de prise de fonction sans formation !
- ✓ Mon affectation doit être équitable et transparente : elle doit s'appuyer sur un barème prenant véritablement en compte l'ordre de mes vœux, l'ancienneté et la situation familiale, médicale et sociale
- ✓ J'ai le droit à une revalorisation salariale triennale, qui soit déconnectée de l'évaluation professionnelle et reconnaisse mon ancienneté.
- ✓ Mes perspectives de titularisation doivent être élargies.  
La préparation aux concours doit être étendue à l'ensemble du territoire, et des disciplines, et les épreuves adaptées à mon profil et à mon expérience.
- ✓ En cas de réussite aux concours, mon expérience doit être valorisée à la hauteur de mon ancienneté et de ma situation personnelle afin de garantir une stabilité géographique dans mon académie.
- ✓ Je veux une formation continue mais aussi de proximité.



#AgirAvecVous